

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CLAUDE GENERALE

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute commande de produits comporte l'acceptation de nos conditions de vente.

Nos offres s'entendent toujours sous réserve de vente entre-temps.

Le vendeur sera déchargé de son obligation de livrer, en cas de force majeure, notamment en cas de guerre, émeute, incendie, grèves, accidents, impossibilité d'être approvisionné. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations de paiement envers le vendeur.

Les renseignements portés sur les éléments de communication catalogues, prospectus...ne sont donnés qu'à titre indicatif. Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications à nos produits dont les gravures et les descriptions figurent sur nos imprimés à titre de publicité.

Notre renonciation expresse lors d'une vente particulière, ou au bénéfice de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente, ne pourra être interprétée comme une renonciation pour ladite vente au bénéfice des autres dispositions de ces conditions, ni comme une renonciation au bénéfice de ladite disposition ou de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales de vente, pour toute vente ultérieure conclue avec le client concerné.

COMMANDE

Les commandes sont sujettes à notre acceptation. Toute livraison se fera en fonction des disponibilités. Un retard dans la livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à l'annulation de la commande. Les commandes peuvent être passées sur notre plateforme internet dédiée, par EDI ou via nos équipes commerciales.

Les produits sont facturés au tarif en vigueur au jour de la réception de la commande.

En cas de demande de modification ou d'annulation partielle ou totale d'une commande émanant de nos clients, celle-ci devra nous être adressée par écrit, plus tard quatre semaines après la date de la prise d'ordre. Dans le cas où un client annulerait tout ou partie d'une commande, il devra nous régler, à titre de dédommagement, un montant égal à 10 % de la valeur hors taxes des produits concernés. En cas de personnalisation des produits le dédommagement est égal à 100%

DEVIS

Lorsqu'un devis SAV est établi par nos soins, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. L'établissement d'un devis donne lieu, s'il reste sans suite, à facturation d'une participation forfaitaire aux frais.

CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELECTUEL

Les projets, études et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre entière propriété et doivent nous être rendus à notre demande. Nous conserverons intégralement la propriété intellectuelle de nos projets, études et documents, qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans notre autorisation écrite. Toute utilisation de document, PLV ou élément commercial, pourra faire l'objet d'un encadrement dans un contrat d'application.

EXPEDITION

Nos expéditions se font suivant nos possibilités par le mode de transport de notre choix. Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée dans vos magasins, port et emballage en sus. Nos expéditions voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, sous la responsabilité du transporteur, quel que soit le mode d'expédition, même si elles sont envoyées franco.

Les compagnies de transport sont responsables des avaries et des pertes survenues pendant le transport. Les caisses ou colis doivent donc être ouverts à réception et s'il le faut en présence d'un agent de la compagnie. En cas d'avarie ou de pertes, nos clients ont deux jours pour le signaler par lettre recommandée à la compagnie responsable (article L133-3 du Code de Commerce). - - En aucun cas nous ne serons tenus responsables en l'absence de signalement effectué conformément à la procédure ci-dessus.

En l'absence de réserve émise par le client auprès du transporteur tout frais de réparation sera facturé.

En cas de non-conformité de l'expédition avec le bon de livraison, nos clients doivent nous en avvertir dans les 48 heures en renvoyant obligatoirement l'avis d'expédition joint à l'envoi et le formulaire qui y est rattaché par courrier électronique (commercial@misterwatch.fr)

Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles selon les disponibilités des produits.

En cas de force majeure le vendeur ne pourra être tenu responsable de l'inexécution totale ou partielle du contrat, notamment en cas de guerre, émeute, incendie, grèves, accidents, impossibilité d'être approvisionné.

PORT ET EMBALLAGE

Nos conditions de livraison, port et emballage, sont précisées sur nos tarifs.

CONDITIONS DE PAIEMENT – PENALITES

Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables dans un délai de 30 (trente) jours fin de mois maximum par LCR ou virement. En cas de règlement comptant à réception (par virement bancaire), un escompte de 1,5% (un virgule cinq pour cent) sera accordé (La TVA déductible doit être minorée du montant et celle afférente à l'escompte).

En cas d'incident de paiement ou d'évolution dans la situation de l'acheteur, le vendeur peut exiger des garanties supplémentaires de paiement avant exécution de la commande).

La domiciliation bancaire ou compte chèque postal est à indiquer à la commande.

En cas de retard de paiement aux époques fixées et pour application de la loi 92-1442 du 31.12.1992 seront exigibles, conformément à l'article L441-11 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles même si elles ont donné lieu à des traites

Le recul d'une échéance est facturé 16 euros HT (seize euros), et un impayé 21 euros HT (vingt et un euros). En cas de recouvrement par voie contentieuse ou judiciaire, une pénalité dont le montant forfaitaire est fixé à 750 € sera appliquée à titre de dommages intérêts, en sus des pénalités précitées, et sans que cela limite les autres possibilités de recours.

La date d'échéance est toujours déterminée à partir de la date d'expédition et non en fonction de la date de réception des marchandises. Nous déclinons toute réclamation de report d'échéance invoquée par suite de retard dans le transport, la responsabilité en incombant au transporteur.

RESERVE DE PROPRIETE (Selon l'article 2367 du code civil)

La marchandise reste notre propriété jusqu'à l'encaissement intégral de son prix en principal et accessoire. En cas de non-paiement par l'acheteur, le vendeur peut exiger la restitution des marchandises encore en sa possession à ses frais et dressera un inventaire des dites marchandises à payer encore détenues par l'acheteur. Les acomptes versés nous resteront acquis à titre de dommages et intérêts. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

PRIX

Les prix sont stipulés hors taxes. Nos tarifs sont communiqués à titre indicatif et sont susceptibles d'évolution en fonction des changements de prix des matières. Les produits sont facturés au tarif en vigueur au jour de la réception de la commande.

GARANTIES

MISTER WATCH assure au consommateur final :

LA GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE sur l'ensemble de ses produits.

Ainsi il est rappelé que lorsque le consommateur sollicite la mise en œuvre de la garantie légale de conformité :

- il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien dans un délai de trente jours, sous réserve des conditions de coûts ;
- il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien 24 mois, sauf pour les biens d'occasion ;
- la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

LA GARANTIE DES VICES-CACHES

En cas de défauts cachés de la chose vendue, le consommateur peut ainsi choisir dans un délai de deux ans après la constatation du défaut entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément aux dispositions de l'article 1644 du code civil.

Tout bien réparé dans le cadre de la garantie donnera lieu à une extension de celle-ci d'une durée de six mois.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que nous sommes contraints d'imposer son remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- Nous refusons de réparer ou de remplacer le bien ;
- La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- La réparation ou le remplacement du bien occasionne au consommateur un inconvénient majeur, notamment au niveau des frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme.
- La non-conformité du bien persiste en dépit de notre tentative de mise en conformité restée infructueuse.

La mise en œuvre de ces garanties repose sur un processus clairement établi par MisterWatch et dont l'acheteur s'engage à se faire le relais auprès du consommateur.

Ainsi, en cas de retour de produit auprès de l'acheteur :

- Toute demande relative à la mise en œuvre de la garantie doit être accompagnée de la garantie dûment remplie, de la facture et le cas échéant du numéro individuel du produit.
- Si le délai de réparation est susceptible de dépasser 30 jours, MisterWatch en informe l'acheteur.

EXCLUSION DE GARANTIE

Tout défaut et détérioration provoqué par l'usure naturelle du produit ou des consommables ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...) ou encore par une modification du produit non prévue, ni spécifiée par le vendeur, est exclu de la garantie. De même, la garantie ne jouera pas pour les vices apparents dont l'acheteur devra se prévaloir dans les conditions de l'art.

Les pièces ou articles défectueux doivent être adressés à notre service après-vente, franco de port et dans un emballage suffisant. Ils seront réexpédiés en port payé. Ils voyagent à l'aller et au retour, aux risques et périls de nos clients.

La période prévisible de disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits couvre la durée de la garantie. Pour toute commande de pièces détachées, il est impératif de mentionner le numéro du module gravé au dos du boîtier de la montre.

Les réparations réalisées par notre atelier sont garanties 6 mois.

RETOUR DES MARCHANDISES

Les marchandises commandées et livrées ne sont ni reprises, ni échangées, sauf si elles étaient affectées de vices ou défauts cachés ou si nous désirions les retirer de la vente pour une raison quelconque.

DELAIS

Nos délais de livraison sont uniquement mentionnés à titre indicatif. Les dépassements de délai des livraisons ne peuvent donner lieu à annulation des commandes et ou à des dommages et intérêts. Nous n'acceptons aucune pénalité de retard.

LIEU DE PAIEMENT

MISTER WATCH SAS, 184 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, France, quels que soient les modes d'expédition et de paiement adoptés.

LIEU DE JURIDICTION

Pour toutes contestations, le Tribunal de Commerce de Nanterre est seul compétent. Les traites, acceptées ou non, dont le lieu de paiement est autre que MISTER WATCH SAS, 184 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, France, ne pourront en aucun cas constituer une dérogation à cette clause. La loi applicable sera la loi française.